

VIOLENCE DANS LES RELATIONS INTIMES OU AMOUREUSES ENTRE HOMMES

FICHE 4 : OBSTACLES À L'ACCÈS AUX SERVICES ET BESOINS DES HOMMES



SAVIEZ-VOUS QUE...

Les hommes ayant vécu de la violence dans leurs relations intimes ou amoureuses demandent rarement de l'aide précisément pour ce motif, et plusieurs ne dévoilent d'ailleurs pas la violence dont ils sont victimes ?

Plusieurs obstacles à l'accès aux services pour les hommes vivant de la violence dans une relation intime ou amoureuse relèvent de certaines normes sociales (ex. : perception qu'un homme ne peut pas être victime) ?

Les hommes se sentent entendus et accompagnés lorsque la violence vécue dans leurs relations intimes ou amoureuses est nommée clairement et que leur sécurité est considérée par les intervenant.e.s ?

La recherche *Comprendre la violence conjugale dans un contexte de séparation pour mieux intervenir : le cas des couples d'hommes* documente une réalité peu connue : la violence entre hommes. Cette étude québécoise, réalisée de 2017 à 2020, s'appuie sur l'expérience de 23 hommes de diverses régions du Québec qui ont vécu de la violence dans une relation intime ou amoureuse, ainsi que de 14 intervenant.e.s de différents organismes et services. Cette recherche a été menée par V. Roy (ULaval), avec S. Thibault (UQO), S. Léveillée (UQTR), L. Chamberland (UQAM), S. Genest Dufault (UQAR), G. Tremblay (ULaval) et J.-M. Deslauriers (U. Ottawa), et quatre partenaires de milieux de pratique (RÉZO, à cœur d'homme, Interligne et Regroupement en santé et bien-être des hommes), en collaboration avec plusieurs autres organisations. La recherche a été rendue possible par une subvention du programme Actions concertées du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. **Cette fiche vise à transmettre des connaissances issues de cette recherche afin d'alimenter la réflexion des intervenant.e.s quant à la violence dans les relations intimes ou amoureuses entre hommes.** Sauf indication contraire, les données présentées proviennent de la recherche menée par Roy et ses collègues.

QUE VEUT-ON DIRE PAR « OBSTACLES À L'ACCÈS AUX SERVICES » ?

Le terme « obstacles » renvoie ici à tout ce qui rend difficile, voire impossible l'obtention d'un service de la part d'un organisme ou ce qui, lors de la prestation du service, suscite des malaises ou des insatisfactions.

S'appuyant sur leurs expériences, les hommes ainsi que les intervenant.e.s interviewé.e.s dans le cadre de la recherche de Roy et de ses collègues ont relevé différents obstacles à l'accès aux services des hommes vivant de la violence, dont :

- La conception hétéronormative de la violence dans les relations intimes ou amoureuses (ex. : la violence est exercée uniquement par des hommes envers leur conjointe)
- L'organisation genrée des services (ex. : les services sont offerts d'après une conception de la violence comme s'exerçant par un homme envers une femme)
- L'absence de dépistage de la violence ou son évaluation superficielle
- L'homophobie et d'autres attitudes préjudiciables de la part d'intervenant.e.s
- D'autres éléments peuvent aussi représenter des obstacles à demander de l'aide, en raison par exemple des conséquences mêmes de la violence (ex. : honte, peur) ou de la difficulté des hommes à la reconnaître, notamment en raison de l'intériorisation de la conception hétéronormative de la violence

Les résultats de la recherche de Roy et de ses collègues ont permis de cerner les besoins des hommes vivant de la violence dans leurs relations intimes ou amoureuses. Ces besoins sont importants à considérer pour améliorer les services et pour lutter contre la violence.

QUELS SONT LES BESOINS DES HOMMES VIVANT DE LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS INTIMES OU AMOUREUSES ?

Les participants ont relevé différents types de besoins, dont certains plus généraux, de l'ordre de la sensibilisation et de l'information. D'autres sont plus spécifiques aux hommes qui vivent directement de la violence, en termes de services, de soutien et de sécurité.

SENSIBILISATION

- Être sensibilisés aux réalités complexes de la violence dans une relation intime ou amoureuse (ex. : la violence n'est pas seulement physique ou n'est pas uniquement le fait d'un homme envers une femme)

INFORMATION

- Être informés sur les ressources d'aide, les droits et les recours (ex. : aide aux victimes d'actes criminels)

SERVICES

- Avoir accès à des ressources non discriminatoires (ex. : non genrées, inclusives) et spécialisées (ex. : intervenant.e.s formé.e.s en diversité sexuelle et en violence conjugale)

SOUTIEN

- Être crus, accueillis et écoutés sans jugement, indépendamment de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre
- Être accompagnés avec compassion
- Avoir accès à des lieux d'échanges, à une ligne d'écoute ou à des programmes de pairs aidants

SÉCURITÉ

- Avoir accès à un hébergement sécuritaire en contexte de crise et à des ressources financières (ex. : lors de la séparation pour ceux ayant de faibles revenus)

PISTES DE RÉFLEXION POUR LES INTERVENANT.E.S

Est-ce qu'il y a des éléments dans mon milieu de pratique qui peuvent faire obstacle à l'accès aux services ? Si oui, quels sont-ils ?

Comment pourrais-je agir sur les obstacles à l'accès aux services dans mon milieu de pratique ?

Dans mes interventions auprès d'hommes qui vivent de la violence dans leurs relations intimes ou amoureuses, comment puis-je mieux répondre à leurs besoins ?

POUR EN SAVOIR PLUS

Quatre fiches synthèse ont été développées à partir des résultats de l'étude, soit **1)** les formes et les manifestations de la violence, **2)** de l'engagement à la post-séparation, **3)** non-respect des ententes d'exclusivité ou de non-exclusivité sexuelle ou amoureuse, et **4)** obstacles à l'accès aux services et besoins des hommes.